



Fédération Française de Tir à l'Arc  
Comité Régional de Normandie de Tir à l'Arc  
Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DEPARTEMENTAL  
DU VENDREDI 7 octobre 2022

Présents: Robert BLOT, Régine LEQUESNE, Pascal LE GUELLEC, Bruno MALLET, Gilbert NICOLAS, Nicolas VARNIERE, Frédéric VAUTIER.

Absent-e-s Excusé-e-s : Chantal AUMERSIER, Patrice CHARLET

La séance est ouverte par Robert BLOT, Président du CD76 à 19h45

**Secrétariat**



Validation du PV du Comité Directeur du 10 juin 2022

Pour : 7 Abstention : 0 Contre : 0



Campagne des Labels 2023

Le CRNTA a organisé le 24 septembre dernier une réunion à Hérouville Saint Clair ayant pour thème la nouvelle campagne de labellisation.

Le chargé de communication du CRNTA en a profité pour présenter un document concernant le projet associatif beaucoup plus intuitif que celui de la FFTA.

Les échanges entre les clubs présents, les référents des 5 départements et le référent régional furent constructifs.

Par contre le bilan final concernant l'obtention des labels est plutôt mitigé.

Force est de constater que de nombreuses structures ne comprennent pas les exigences de la FFTA dans la constitution des dossiers.

S'il fallait faire preuve de pédagogie pour la campagne 2022 ce n'est absolument pas le cas pour la 2023.

Même s'il existe des supports pour aider dans la rédaction des pré-requis, il n'en demeure pas moins que cela représente un travail considérable au regard des critères exigés, sachant que ce travail est réalisé par des bénévoles.

Pascal précise que sur les 36 clubs de Seine Maritime seulement 17 seraient en mesure de demander un label et qu'à ce jour seulement 2 ont accepté d'aller au bout de la démarche.

Pour les autres structures, elles considèrent que les labels n'apportent rien dans les échanges avec les élus, rien financièrement, et que concernant la structuration interne c'est déjà et ce depuis très longtemps une priorité sans pour autant l'avoir formalisé sous la forme exigée par la FFTA.

En résumé beaucoup estime que passer tout ce temps pour n'avoir qu'un panneau à accrocher et un logo à mettre sur les documents officiels ne vaut pas toute cette débauche d'énergie.

Pascal annonce au CD76 qu'il partage entièrement ces avis et qu'au terme de cette campagne il adressera au Président du CD76 sa démission en qualité de référent car il voyait plus dans la labellisation une reconnaissance de la FFTA pour le travail des bénévoles dans les clubs qui font vivre la FFTA et le tissu associatif local, et qu'il ne se sent pas l'âme d'un censeur devant refuser à tour de bras les documents pour cause de non-conformité par rapport à ce que la FFTA exige.



### Labels Or, Argent et Bronze

De nombreux clubs continuent à insérer les images de ces labels sur les mandats et/ou documents officiels.

Il conviendrait de ne plus les utiliser à l'avenir.



### Réunion du CD en 2023

Le Secrétaire général propose les dates suivantes : 28 janvier 2023 (AG du CD76 à Saint Aubin Les Elbeuf) puis les 31 mars, 9 juin, 6 octobre et 1<sup>er</sup> décembre.

## **Finances**



### Situation du compte principal et du livret

En date 7 octobre 2022 le solde du compte principal est de 22 600.40 €. Celui du livret de 13 652.36 €



### Participation au stage estival

En collaboration avec le CR Ile de France, le CRNTA a proposé un stage « Vacances Sportives Jeunes » du 7 au 13 août au CSN d'Houlgate. Le coût du stage était de 590.00 €

Dans le courrier adressé par le CRNTA aux clubs en mars dernier, il était indiqué de se rapprocher des CD pour savoir si une participation financière était possible.

Le Comité Directeur demande au Président de CD76 de se rapprocher du CR Ile de France afin d'obtenir des factures détaillées pour les 3 jeunes du CD76 ayant participé.

En fonction de la somme réellement déboursée par les familles, sachant qu'il était possible de bénéficier d'autres aides, le Président propose une participation à hauteur de 50%.

Pour 6 Abstention 0 Contre 1

Dès le retour des documents du CR Ile de France, le Président adressera les chèques aux bénéficiaires.

Le Comité Directeur précise toutefois que cette aide n'est pas automatiquement reconductible si une telle opération venait à se renouveler dans les prochaines années.



### Aides du CD76

Suite à une décision validée lors de la dernière Assemblée Générale du CRNTA, « L'Interdep » fait son retour au calendrier.

Cette compétition donnait lieu à une aide du CD76 à l'organisateur.

Il est proposé de reconduire ce qui était, à savoir 300.00 €.

Charge à l'organisateur d'en faire faire la demande dans les conditions stipulées dans le tableau des aides du CD76 présent sur le site du CD

Pour 7 Abstention 0 Contre 0

Toujours dans le cadre des aides, le CD76 récompense habituellement lors de son Assemblée Générale les podiums sur les différents Championnats de France. 100€ /1<sup>ère</sup> place, 80€/2<sup>ème</sup> et 60€ pour la 3<sup>ème</sup>.

Le CD76 ayant la chance de voir briller certain-e-s de ses archer-e-s sur des compétitions Internationales, il est proposé de récompenser, uniquement à titre individuel, les archer-e-s pour des podiums sur des Championnats d'Europe ou du Monde, à savoir :

Pour un Championnat d'Europe 120€ / 1<sup>ère</sup> place, 100€/2<sup>ème</sup> place et 80€ pour la 3<sup>ème</sup>

Pour un Championnat du Monde 140€ / 1<sup>ère</sup> place, 120€ /2<sup>ème</sup> place et 100€ pour la 3<sup>ème</sup>.

Pour 7 Abstention 0 Contre 0

Cette aide n'a pas d'effet rétroactif et de ce fait ne s'applique qu'à compter de la saison 2021/2022.

### **Commission Sportive et Parcours**



#### **Concours Jeunes**

En concertation entre les différentes Commissions un nouveau projet de règlement pour les concours jeunes est proposé.

Pour 7 Abstention 0 Contre 0

Sa date d'application est immédiate.

Une copie de ce nouveau règlement est en annexe et également sur le site du CD76 sous l'onglet « Commission Jeunes et Formation »

Un Mandat type est également disponible (salle et extérieur)



#### **Calendrier hivernal 2022/2023**

Il est encore trop tôt pour arrêter définitivement les quotas sur les CD jeunes et adultes en salle.

Il est cependant acté, sauf cas de force majeure, de reconduire ceux de la saison dernière.

Concernant les inscriptions, nous utiliserons toujours Inscript'Arc et pour les paiements, le principe du chèque, et uniquement ce mode de règlement, à adresser au Président de la Commission Sportive.



#### **Saison estivale 2023**

Suite à de nombreux échanges entre la Commission Sportive et les clubs, le calendrier de la prochaine saison estivale, à une exception près, est validé.

Les clubs peuvent donc inscrire sur le site de la FFTA les concours.

Le CD76 a également décidé de confier les organisations suivantes à :

Rouen Roy Guillaume le CD Nature le 23 avril 2023

Vieux Rouen sur Bresle, une manche DRE les 13 et 14 mai 2023

Offranville le CD TAE 50 mètres le 7 mai 2023

Pavilly le CD TAE 70 mètres le 4 juin 2023

Préaux le CD 3D le 11 juin 2023

Aumale pour le CD Beursault 2023

## Commission Arbitres



### Les effectifs

**Attention danger!** Tel était la situation sur le précédent PV du mois d'avril.

**Attention grand danger !** Aujourd'hui

5 candidats sont en formation.

Le PCDA regarde actuellement s'il serait possible d'envoyer des candidats au prochain examen de novembre.

Certitude, entre les démissions et les arbitres se déclarant en inactivité, le corps arbitral du CD vient de perdre en peu de temps 8 personnes. **NOUS NE SOMMES PLUS QUE...30**

De plus dans ces démissions, 2 concernent des arbitres formateurs. Il n'en reste plus qu'un, ce qui à terme pourrait poser un problème dans la gestion des formations.

**Il faut impérativement faire passer le message sur le parrainage des jeunes et motiver les adultes à rejoindre le corps arbitral. Ce n'est que de cette façon que nous pourrions compléter les effectifs.**



### Affectation des arbitres sur la saison estivale 2023

Toujours dans un souci d'économie de temps et de dépenses, il est décidé de procéder aux affectations des arbitrages le jour de l'Assemblée Générale fin janvier. Dans le même esprit le calendrier hivernal sera élaboré également ce jour là.

## Commission jeunes et formations



### Préfilière 2022/2023

A ce jour la préfilière compte 7 inscrits.

Toutes les conventions et les chèques sont en possession du CD

Un grand merci aux différentes parties pour le respect des consignes et la transmission des documents en temps et en heure.

Le CD autorise également la Commission jeunes à demander un devis pour l'achat de petits matériels et de blasons



### Formation PSC1

Suite aux 4 séances organisées (2 à Yerville et 2 à Bois Guillaume) 25 arbitres sont désormais formés. Sachant que 2 avaient déjà le brevet, Ne reste que 3 arbitres sur la liste d'attente.



### Formation Parcours

Une journée était inscrite au calendrier. Le 17 septembre à Préaux.

Très gros succès puisque nous avons enregistré...2 stagiaires. No Comment !



### Trophées Parcours Pierre DUPRE

Suite au décès de Pierre, il avait été décidé d'instaurer un Challenge Parcours à l'instar de celui pour la salle.

Force est de constater qu'à ce jour il est impossible d'en faire l'historique, tant sur les organisateurs successifs, que sur les supports, les résultats et sur le nombre des équipes pouvant prétendre y participer.

De ce fait, à l'unanimité, le CD 76 décide de ne pas reconduire ce challenge à compter de ce jour.

Par contre, afin de voir quand même perdurer le nom de Pierre associé à un trophée, le CD76 décide, toujours à l'unanimité, de le transférer sur les concours jeunes.

Le vainqueur du Trophée sera le club totalisant le plus de points sur la base de 3 jeunes dont obligatoirement une féminine.

Si, ce qui est à espérer, il venait à y avoir de nombreux concours jeunes dans une saison, seul le premier concours sera support du Trophée Pierre DUPRE.

Cette décision est applicable dès le prochain concours jeunes qui se déroulera à Auffay début décembre.

### Questions / propositions



#### Formation

Les formations PSC1 viennent de se terminer pour le corps arbitral.

Il est proposé de l'étendre sur la base du volontariat à l'ensemble des entraîneurs.

Un message en ce sens doit être adressé aux Présidents des clubs.

En fonction des retours, des formations pourraient se faire lors du second trimestre 2023.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30

Le Président du CD 76  
Robert BLOT

Le Secrétaire Général  
Pascal LE GUELLEC